



MAIRIE  
DE  
**COGGIA**



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 30 MAI 2022  
N° 22

**OBJET : Désignation d'un Conseiller Communautaire**

Date de la convocation :  
25/05/2022

L'an deux mil vingt-deux, et le lundi 30 mai, à 18 heures  
Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en  
séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la  
présidence de Monsieur COGGIA François, Maire.

Nombre de membres  
Composants l'Assemblée :  
11

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Monsieur COGGIA  
Jean-Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur SPADA  
Sébastien, Madame BIFERALI Martine, Monsieur LAPORTE  
Bernard, Monsieur MALATESTA Ludovic.

Nombre de Conseillers  
En exercice : 11

Nombre de membres  
Absents : 07

Etaient absents : Monsieur RAFFALLI Louis, Madame AÏUTI  
Dominique, Monsieur CERVIOTTI Jean-Louis, Madame ANDREÏ  
Brigitte.

Nombre de votants : 09

Quorum : 06

Absents représentés : Monsieur CERVIOTTI Jean-Louis donne  
pouvoir à Monsieur COGGIA François, Madame AÏUTI Dominique  
donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude.

Secrétaire de séance  
Monsieur COGGIA  
François

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20220603-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2022

**Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de la démission de Monsieur CERVOITTI Jean-Louis de son mandat de Conseiller Communautaire il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau Conseiller, celui-ci devant être désigné dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal.**

**Messieurs SPADA Sébastien, RAFFALLI Louis et LAPORTE Bernard suivant Monsieur CERVIOTTI Jean-Louis et démissionnant successivement de leur mandat, Le Maire propose de désigner Monsieur AMPART Jean-Claude Conseiller Communautaire pour la commune de COGGIA de la Communauté de Communes SPELUNCA-LIAMONE.**

**En annexe les courriers de démission de messieurs SPADA Sébastien, RAFFALLI Louis et LAPORTE Bernard et le tableau du Conseil Municipal.**

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, approuve cette proposition par 09 voix pour et 0 voix contre.**

**Monsieur AMPART Jean-Claude est désigné Conseiller Communautaire de la Communauté de Communes SPELUNCA-LIAMONE.**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre.**

**Le Maire,**

**François COGGIA**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20220603-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2022